

AUX CITOYENNES ET CITOYENS DE LIDDES

CONVOCAATION

Les assemblées primaire et bourgeoisiale sont convoquées le

Mardi 14 décembre 2021 à 20h00
à la salle polyvalente

Ordre du jour de l'assemblée primaire :

1. Lecture du PV de la dernière assemblée
2. Budget 2022 de la Municipalité
 - 2.1. Présentation du budget 2022
 - 2.2. Approbation du budget 2022 de la Municipalité
3. Approbation des statuts de l'association « Sécurité Entremont » et du règlement de l'EMCR (Etat-major de conduite régional) – *documents disponibles en consultation au bureau communal et sur le site de la commune sous « administration – sécurité »*
4. Divers

Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale :

1. Lecture du PV de la dernière assemblée
2. Rénovation de l'alpage d'Erra
 - 2.1. Présentation du projet
 - 2.2. Approbation du projet
3. Budget 2022 de la Bourgeoisie
 - 3.1. Présentation du budget 2022
 - 3.2. Approbation du budget 2022 de la Bourgeoisie
4. Divers

Le fascicule des comptes de la municipalité et de la bourgeoisie est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site de la commune <https://www.liddes.ch/administration/fiscalite-comptes-et-budgets>.

MESURES DE PROTECTION COVID-19

Les assemblées législatives ne sont pas soumises à l'obligation de présenter un certificat COVID. **Le certificat COVID ne sera donc pas exigé.** Toutefois, d'autres mesures seront prises, telles que **le port du masque, la désinfection des mains et le traçage des participants.**